

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
CABINET CIVIL
CELLULE DE COMMUNICATION



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland
PRESIDENCY OF THE REPUBLIC
CIVIL CABINET
COMMUNICATION UNIT



Visite officielle de Son Altesse Eminentissime le Prince et Grand Maître, Fra' Giacomo Dalla Torre del Tempio di Sanguinetto, de l'Ordre Souverain Militaire de Malte

16 - 19 juillet 2018

DOSSIER DE PRESSE



L'Ordre Souverain Militaire de Malte

Bref rappel historique

L'Ordre Souverain Militaire Hospitalier de Saint-Jean de Jérusalem, de Rhodes et de Malte, plus connu sous le nom de l'Ordre Souverain de Malte, a vu le jour au XI^e siècle sous la forme d'une communauté monastique s'inspirant de St Jean le Baptiste. Cette communauté dirigeait un hospice destiné à accueillir et à soigner les pèlerins qui allaient en Terre Sainte. Elle fut officiellement reconnue en 1113 comme un ordre religieux par le Pape Pascal II. L'Ordre Souverain de Malte est ainsi considéré comme l'un des plus anciens ordres religieux catholiques.

Traditionnellement religieux, laïc, militaire, chevaleresque et nobiliaire, l'Ordre Souverain de Malte a cessé de remplir la fonction militaire après la chute de Malte en 1798 par les troupes de Napoléon Bonaparte. La fonction militaire, instituée au XII^e siècle, était destinée à protéger les pèlerins et les malades. A ce jour, la tradition chevaleresque et nobiliaire demeure même si les membres ne sont plus seulement issus de la noblesse.

Statut

L'Ordre Souverain de Malte est un sujet de droit international public exerçant une souveraineté fonctionnelle différente de la souveraineté étatique. Sa devise latine est la suivante : « *Tuitio Fidei et Obsequium Pauperum* » (*Défense de la foi et assistance aux pauvres*). L'Ordre émet des timbres et des passeports, il a même le droit de battre monnaie. Il entretient des relations diplomatiques avec 106 États dans le monde et dispose du statut d'observateur à l'ONU. Son siège est à Rome et ses implantations bénéficient de l'exterritorialité.

Dans le domaine de la politique internationale, l'Ordre Souverain de Malte est neutre, impartial et apolitique. Il peut agir en tant que médiateur au cas où un Etat lui demanderait d'intervenir dans un conflit.

Les membres de l'Ordre Souverain de Malte

Avant la prise de l'île de Malte, la plupart des Chevaliers (membres de l'Ordre) étaient des religieux ayant fait vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance. Aujourd'hui, si certains membres de l'Ordre sont des Chevaliers profès

(c'est-à-dire ceux qui ont prononcé les trois vœux), d'autres ont fait simplement la promesse d'obéissance.

La majorité des 13 500 Chevaliers et dames de l'Ordre sont des laïcs. On ne peut devenir membre que sur invitation. Seules les personnes de haute moralité, catholiques pratiquants, ayant acquis avec des années d'importants mérites vis-à-vis de l'Ordre, de ses institutions et de ses œuvres, peuvent être admises. Le Grand Prieuré (monastère) ou l'Association Nationale de compétence territoriale sont responsables des propositions d'admission.

Les membres de l'Ordre sont divisés en trois classes suivant leur degré d'engagement religieux (profès, obédience ou laïc), elles-mêmes subdivisées en catégories : les membres avec ou sans preuves de noblesse, cleric et laïc.

Ses activités et leur mode de financement

L'Ordre Souverain de Malte se consacre exclusivement aujourd'hui aux activités humanitaires. Il intervient dans plus de 120 pays et son action humanitaire, essentiellement tournée vers la lutte contre la maladie et la pauvreté, est relayée par ses missions diplomatiques présentes dans 106 pays ainsi que ses organismes spécialisés.

Peuvent être cités au nombre des organismes spécialisés de l'Ordre : *le Comité Hospitalier International*, qui coordonne les activités internationales des organismes nationaux ; *Malteser International*, qui est un corps de secours international pour l'aide médicale et humanitaire d'urgence dans les situations de catastrophes et de conflits

armés ; *le Comité International de l'Ordre de Malte*, engagé dans la lutte contre la lèpre et les discriminations envers les malades ; *l'Association Internationale des Bio-éthiciens catholiques*, dont la mission est de promouvoir et de favoriser les règles d'éthique dans les services médicaux et la recherche au niveau mondial.

L'Ordre gère des hôpitaux, des centres de soins, des maisons pour personnes âgées et pour handicapés, des unités de malades en phase terminale. Ses bénévoles assurent les premiers soins, les services sociaux et les opérations de secours d'urgence et d'aide humanitaire dans de nombreux pays. L'Ordre est aussi actif dans le domaine culturel.

Les activités de l'Ordre sont essentiellement financées par ses membres. Les fonds proviennent aussi des dons et des contributions des bienfaiteurs.

L'organisation

La vie et les activités de l'Ordre Souverain de Malte sont régies par sa charte constitutionnelle adoptée en 1961 et révisée en 1997. L'Ordre fonctionne avec les trois pouvoirs que sont l'exécutif, le législatif et le judiciaire.

A la tête de l'Ordre se trouve le Prince et Grand Maître, élu à vie par le Conseil Complet d'Etat. Il préside le Souverain Conseil, qui est le Gouvernement de l'Ordre, dont les membres sont élus par le Chapitre Général de l'Ordre et le Parlement de l'Ordre, celui-ci se réunit tous les cinq ans. Le Conseil du Gouvernement a un rôle consultatif auprès du Souverain Conseil sur les questions politiques, religieuses, médicales et internationales. La

Cour des Comptes veille à la bonne exécution des budgets et contrôle l'ensemble des organismes de l'Ordre. Les questions juridiques sont soumises aux tribunaux magistraux nommés par le Grand Maître et le Souverain Conseil.

Fra' Giacomo Dalla Torre del Tempio di Sanguinetto est le 80^{ème} Grand Maître de l'Ordre, élu par le Conseil Complet d'Etat le 2 mai 2018. Il a succédé à Fra' Matthew Festing démis de ses fonctions le 17 janvier 2017 par le Pape François pour des divergences idéologiques avec le Vatican.

L'élection à la charge de Grand Maître

Pour être élu à cette charge, il faut faire partie des Chevaliers profès, c'est-à-dire, ceux qui ont fait vœux de chasteté, de pauvreté et d'obéissance; avoir plus de 50 ans, 10 ans de vœux et être issu de la noblesse.

Les Grands Maître successifs

Après le premier Grand Maître Giovanni Battista Tommasi nommé en 1803 par le Pape Pie VII, sept personnalités ont assuré la charge de Grand Maître de l'Ordre Souverain de Malte.

Ont ainsi été élus Grand Maître de l'Ordre Souverain de Malte :

1. Giovanni Battista Ceschi a Santa Croce (1879-1905), 74 ans après le décès de Giovanni Battista Tommasi ;
2. Galeazzo von Thun und Hohenstein (1905-1931) ;
3. Ludovico Chigi Albani della Rovere (1931-1951) ;
4. Angelo de Mojana di Cologna (1962-1988), 12 ans après la mort de Ludovico Chigi Albani della Rovere ;
5. Andrew Bertie (1988-2008)
6. Matthew Festing (2008-2017)
7. Giacomo Dalla Torre del Tempio di Sanguinetto, depuis le 2 mai 2018.

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

CABINET CIVIL

CELLULE DE COMMUNICATION



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

PRESIDENCY OF THE REPUBLIC

CIVIL CABINET

COMMUNICATION UNIT

La Coopération entre le Cameroun et l'Ordre Souverain Militaire de Malte

Le Cameroun est parmi les premiers Etats africains à nouer les relations diplomatiques avec l'Ordre Souverain de Malte dès 1961. Il est représenté auprès de l'Ordre Souverain de Malte par son Ambassadeur près le Saint-Siège, Antoine Zanga. Tandis que l'Ordre est représenté à Yaoundé depuis 1993 par Jean-Christophe Heidseck.

Les visites officielles

Son Altesse Eminentissime Fra' Andrew Bertie, ancien Grand Maître de l'Ordre Souverain de Malte (1988-2008), a effectué une visite officielle au Cameroun du 20 au 24 février 2006 à l'occasion de la Conférence de l'Ordre de Malte sur l'Afrique.

Cette visite officielle avait été marquée par un entretien au sommet au Palais de l'Unité avec le Chef de l'Etat, S.E. Paul BIYA, au terme duquel le Grand Maître, Fra' Andrew Bertie avait été élevé à la dignité de Grand Officier de l'Ordre de la Valeur. Ensuite, un dîner officiel avait été offert en l'honneur de l'illustre hôte et sa suite par le Couple présidentiel. Le Grand Maître de l'Ordre Souverain de Malte avait également effectué des descentes sur le terrain à Yaoundé, notamment au Centre Mère et Enfant de

la Fondation Chantal BIYA, et à Njombé, région du Littoral. C'est au cours de cette visite que Fra' Andrew Bertie avait inauguré l'Hôpital Saint-Jean de Malte de Njombé.

Le Grand Chancelier et Chef du Gouvernement d'alors, Jean Pierre Mazery, s'était rendu dans la région de l'Extrême-Nord.

La visite du Prince et Grand Maître, Fra' Giacomo Dalla Torre del Tempio di Sanguinetto permettra à coup sûr d'ouvrir de nouveaux axes d'une coopération ancienne et dense que le Cameroun entretient avec l'Ordre Souverain Militaire de Malte.

Les instruments juridiques de la coopération

■ **Le 22 février 2006**, lors de sa visite au Cameroun, Fra' Andrew Bertie a signé avec la Première Dame du Cameroun, Mme Chantal BIYA, un Accord de partenariat visant à renforcer la coopération entre la Fondation Chantal BIYA et l'Ordre Souverain de Malte.

■ **Le 31 mai 2006**, une convention de coopération est signée entre les deux parties pour délimiter le cadre général des activités de soins de santé. Il s'agit

d'un engagement réciproque à soutenir et à mettre en œuvre des mesures visant à faciliter, à développer et à diversifier la coopération dans le cadre social, humanitaire et sanitaire.

▪ **Le 7 mars 2017**, le Président de la République a signé un décret habilitant le Ministre délégué à la Présidence chargé de la Défense, en liaison avec le Ministère des Relations Extérieures, à signer la convention de partenariat avec l'Association *Les Œuvres Hospitalières Françaises de l'Ordre de Malte*. Cette convention sera signée au cours de cette visite.

Les projets réalisés au Cameroun

Dans le cadre de la coopération bilatérale, plusieurs projets ont été réalisés.

▪ La construction de la léproserie de Mokolo, département du Mayo Tsanaga, région de l'Extrême-Nord en 1970. Par la suite, se sont ajoutés à la léproserie, un dispensaire, un centre d'appareillage pour personnes handicapées et un centre de nutrition pour les enfants orphelins du SIDA;

▪ La réhabilitation en 2000 de l'Hôpital Saint-Jean de Malte de Njombé, département du Mounjo, région du Littoral, ainsi que son extension en 2011 en partenariat avec le Gouvernement camerounais.

▪ Depuis 2002, l'Ordre Souverain de Malte finance les soins et la prise en charge

par trimestre des accompagnateurs d'une trentaine d'enfants atteints de cancer en association avec le Groupe franco-africain d'oncologie pédiatrique et la Fondation Chantal BIYA.

▪ En 1998, l'Ordre Souverain de Malte a apporté une assistance aux victimes de la catastrophe de Nsam à Yaoundé en mettant à la disposition de l'Hôpital Central des chirurgiens spécialistes des grands brûlés. Cette assistance s'est poursuivie dans le cadre de la médecine d'urgence et des catastrophes avec des dons de matériel médical et d'accueil au centre des catastrophes de l'Hôpital Central de Yaoundé.

▪ L'Ordre est également engagé dans la distribution de médicaments à une centaine de dispensaires confessionnels ou publics dans les zones défavorisées pour un montant d'environ 06 milliards de FCFA par an.

▪ L'Ambassade de l'Ordre Souverain de Malte octroie des subventions de fonctionnement à une dizaine de dispensaires et de missions catholiques dans tout le pays.

Le Cameroun gagnerait certainement à renforcer sa coopération avec l'Ordre Souverain de Malte dans les domaines de l'accès aux soins de santé en faveur notamment des populations défavorisées, du secourisme, de l'assistance humanitaire et de l'accueil des réfugiés.



Les dates clés de la coopération

Juillet 1961 : établissement des relations diplomatiques entre l'Ordre Souverain de Malte et le Cameroun (premier pays africain) et signature d'une convention pour assurer le service chirurgical de la léproserie de Nyamsong près de Bafia.

1970 : soutien puis prise en charge par l'Ordre Souverain de Malte d'une léproserie dans la région de l'Extrême-Nord, qui deviendra plus tard le Centre Rohan Chabot de Mokolo.

2000 : signature d'une convention de partenariat avec l'hôpital du Mont Koupé (Njombé) puis reprise de la gestion de cet hôpital qui devient l'Hôpital Saint-Jean de Malte de Njombé.

2002 : signature de trois (03) conventions de partenariat entre l'Ordre de Malte France (OMF) et le Groupe franco-africain d'oncologie pédiatrique; l'Hôpital Central de Yaoundé, et l'OMF et le Centre Pasteur du Cameroun afin d'assurer le paiement des radios et échographies au profit des enfants atteints de certaines catégories de cancer.

2003 : L'Hôpital Saint-Jean de Malte de Njombé devient un hôpital privé confessionnel à la suite d'un arrêté du

Ministre de la Santé Publique.

2009 : signature d'une convention de coopération entre le dispensaire de Mokolo et le service de santé du district de Mokolo sur la mise en place d'une «stratégie avancée» dans six villages autour de cette ville.

2010 : Lancement des missions ophtalmologiques entre l'Ordre et la Fondation Chantal BIYA.

2014 : Inauguration du centre d'application mère et enfant et secourisme de l'Hôpital Saint-Jean de Malte de Njombé par le MINSANTE et signature d'une convention triennale avec la Congrégation des Soeurs de Saint Joseph de Cracovie en Pologne.

2016/2017 : Diversification de l'offre des soins à l'Hôpital Saint-Jean de Malte de Njombé: ouverture d'un service de chirurgie ophtalmologique, création d'un service de consultation en cardiologie, sensibilisation à la diététique pour les mères de jeunes enfants.

2017/2018 : Premières activités de formation au secourisme et lancement de la procédure d'agrément pour la création d'un centre de formation et d'actions de secours.

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

CABINET CIVIL

CELLULE DE COMMUNICATION



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace - Work - Fatherland

PRESIDENCY OF THE REPUBLIC

CIVIL CABINET

COMMUNICATION UNIT

Biographie de Son Altesse Eminentissime le Prince et Grand Maître de l'Ordre Souverain de Malte, Fra' Giacomo Dalla Torre del Tempio di Sanguinetto

Né le 9 décembre 1944 à Rome, Fra' Giacomo Dalla Torre del Tempio di Sanguinetto est issu d'une vieille famille de Trévise et Rome connue pour son service et sa fidélité à la papauté.

Il est diplômé avec *110/110 cum Laude* en Lettres Classiques et Philosophie à l'Université de Rome La Sapienza. Il se spécialise ensuite en Archéologie et Histoire de l'Art Chrétienne à l'Institut Pontificale d'Archéologie Chrétienne de Rome. Il a été Chercheur à la «*Soprintendenza delle Antichità e Belle Arti*» de Rome et occupé de postes académiques à l'Université Pontificale Urbanienne *Propaganda Fide* à Rome, en qualité de Professeur de grec ancien et de bibliothécaire.

Il a également été Professeur de Lettres auprès de plusieurs Instituts à Rome et Bossano del Grappa (Italie); bibliothécaire en chef et archiviste responsable pour d'importantes

collections d'institutions académiques et auteur de plusieurs essais et articles sur certains aspects de l'art médiéval.

Fra' Giacomo Dalla Torre del Tempio di Sanguinetto devient membre de l'Ordre Souverain de Malte en 1985 et prononce ses vœux perpétuels en 1993.

De 1994 à 1999, il est grand Prieur de Lombardie et de Venise en Italie. Entre 1999 et 2004, il est membre du Souverain Conseil. Lors du Chapitre Général de 2004, il est élu Grand Commandeur de l'Ordre Souverain de Malte et à la mort du 78^{ème} Grand Maître de l'Ordre, Fra' Andrew Bertie, il devient Lieutenant intérimaire.

De 2008 à 2017, il assure la charge de Grand Prieur de Rome. Il est élu Lieutenant du Grand Maître lors du Conseil Complet d'Etat du 29 avril 2017 et 80^{ème} Grand Maître lors du Conseil Complet d'Etat du 2 mai 2018.



Le camp des réfugiés de Gado-Badzéré

Le camp des réfugiés Gado-Badzéré, situé dans le département du Lom et Djerem, région de l'Est, à plus 200 km de la ville de Bertoua, a été ouvert le 1^{er} mars 2014. Il accueille essentiellement des réfugiés centrafricains. D'une superficie de 55 hectares, ce camp est subdivisé en 11 secteurs.

Au 31 mars 2018, la population du camp s'élevait à 24 678 réfugiés répartis en 7 871 ménages. 58% de la population a moins de 18 ans ; les femmes et les filles représentent 53% de la population du camp.

Les réfugiés du camp sont issus pour l'essentiel des préfectures centrafricaines de Nana-Mambéré (35%), Ombella-Mpoko (31%), Ouham-Pendé (10%), Bangui (6%), Ouham (6%), Lobaye (5%), Mambere Kadei (4%), autres (3%).

S'agissant de leurs origines ethniques, les Peulh représentent 92,9% de la population, les Haoussa 2,6% et les autres ethnies 4,5%.

Au plan religieux, la population du camp

est majoritairement musulmane, 98,8% contre 0,8% de chrétiens et 0,4% pour les autres religions.

Concernant les niveaux d'études, 50% des personnes adultes sont sans éducation formelle, 37,4% ont reçu une éducation informelle et 0,8% a fait des études universitaires. Cette population est constitué de 18% de femmes au foyer, 5% de producteurs de bétail, 19% de travailleurs manuels et vendeurs, 4% de commerçants, 4% de fermiers et 50% de personnes sans qualification.

Les besoins prioritaires du camp des réfugiés Gado-Badzéré portent sur le suivi des enfants qui fréquentent les établissements scolaires, en particulier au secondaire, le problème des adolescents non scolarisés âgés entre 14-17 ans, la promotion des programmes d'autonomisation des réfugiés, la redynamisation de la promotion de l'hygiène et de l'assainissement, la nécessité d'octroi de terres cultivables fertiles et d'espaces de pâturage pour les agriculteurs et les éleveurs ainsi que les abris, l'accès aux soins de qualité.



L'Hôpital Saint-Jean de Malte de Njombé

Cet établissement compte huit services hospitaliers. Quatre services médico-chirurgicaux assurent chacun, sous l'autorité de praticiens spécialistes, la prise en charge des consultations et des hospitalisations.

- Les services chirurgicaux, composés d'un bloc opératoire avec quatre salles d'opération dont une salle réservée à l'orthopédie; le service d'anesthésie avec salle de réveil; l'hospitalisation chirurgicale avec 32 lits et une salle de soins.
- Le service maternité-gynécologie, comprenant une salle d'accouchement avec quatre box dont un box pour la réanimation du nouveau-né, une salle de pré-travail de deux lits, trois salles de consultation, une salle de soins, une unité d'hospitalisation de 24 lits.
- Le service pédiatrique, avec une unité d'hospitalisation, une salle d'accueil des urgences pédiatriques, une salle de soins et une unité de néonatalogie avec six couveuses.

- L'unité de kinésithérapie offre, entre autres, des séances de rééducation aux patients.

L'Hôpital compte également un service de médecine avec une unité d'hospitalisation de 28 lits dont six lits d'isolement et une salle de soins; un service des urgences, une pharmacie, un laboratoire d'analyses médicales, un service de radiologie et d'échographie ainsi que des cabinets ophtalmologique et dentaire.

Les services administratifs, financiers et logistiques sont placés directement sous l'autorité du Directeur de l'Hôpital, Monsieur Laurent Buffeteau.

L'hôpital compte 143 salariés auxquels s'ajoutent 50 étudiants stagiaires (infirmiers et médecins) des universités et des écoles du Cameroun.

L'Hôpital Saint-Jean de Malte de Njombé assure la fonction de Centre Hospitalier Universitaire (CHU).